

Le Président

**Mesdames et Messieurs
les Président(e)s**

Réf: GS/LC/VH

Clichy, le vendredi 29 mars 2024,

**Objet: Campagne fédérale plans « J'apprends à nager » et « Aisance Aquatique »
2023/2024**

Mesdames et Messieurs les Président(e)s,

Les plans « J'apprends à nager » et « Aisance Aquatique » sont renouvelés par le Ministère des sports et l'Agence Nationale du Sport afin de permettre l'apprentissage de la natation au plus grand nombre, notamment concernant les populations les plus fragiles et résidant dans les territoires carencés.

Ces dispositifs étant une priorité ministérielle, l'Etat a dégagé des moyens importants pour soutenir ces actions d'apprentissage de la natation. En effet, plus de 3,5 millions d'euros sont affectés au déploiement de ces plans. Aussi, je vous invite à faire valoir votre engagement dans ces programmes lors des campagnes territoriales des Projets Sportifs Territoriaux (PST) 2024.

Pour cette édition 2024, comme l'administration française nous le permet, nous instaurons une participation forfaitaire symbolique de 15 €, correspondant à la licence spécifique, à la charge des familles ou des organismes dédiés, pour couvrir les frais d'inscription et d'assurance d'accès à ce dispositif.

A ce titre, la FFN organise un webinaire "J'apprends à nager/Aisance Aquatique", le jeudi 4 avril (18h30/20h) afin d'évoquer ces nouvelles modalités et permettre un temps d'échanges privilégiés pour répondre à vos interrogations et vous accompagner dans vos démarches.

Compte tenu des objectifs poursuivis et des enjeux pour notre fédération, nous devons, à nouveau, démontrer notre capacité opérationnelle à conduire un programme d'intérêt général en faveur de nos concitoyens.

Le cas échéant, je vous invite à vous rapprocher de votre ligue régionale pour les informer de vos intentions dans ces domaines.

Enfin, je vous rappelle que la clôture de la saison sportive 2023/2024 sera effective au 31 août 2024 et que par conséquent, il vous faudra anticiper cet aspect dans vos démarches de fin de saison, notamment la souscription des licences et l'enregistrement des tests du Savoir-nager en sécurité.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le département Développement des pratiques de la fédération.

Comptant vivement sur votre mobilisation en faveur du déploiement de ces dispositifs, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'expression de mes meilleurs sentiments sportifs.

Le Président



Gilles SEZIONALE

Pièces jointes :

- *Cahier des charges et documents pratiques des plans « J'apprends à nager » / « Aisance Aquatique » de la campagne fédérale 2023/2024*